Lire en dernière page

Pompidou et son gouvernement compromis

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

N° 27 — Mercredi 4 février 1970

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 40 87, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.— 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.—. LE NUMERO: 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

Le Grand Conseil vaudois s'essaie au style de «Hellzapoppin»

Frustrés lundi par le Conseil d'Etat d'une séance véritable, les députés vaudois ont pris, mardi, une brillante revanche lors de la discussion du projet de loi sur le tourisme. Au vrai, ce fut une séance déroutante à plus d'un égard, mais d'une originalité exceptionnelle. Par moments, le rythme en moins — qui ne peut, ne peut — elle nous a fait songer à l'esprit qui anime le grand classique du cinéma « Hellzapoppin ». Comme dans ce film, sans lenteur, sans raté, on a passé, en effet, d'un étonnement — nous n'aurons pas l'irrespect de parler de gag — à l'autre. Le meilleur, ce fut, lors de la discussion sur l'entrée en matière, qui dura toute la matinée, d'entendre M. Muret, leader du POP, prononcer l'exposé qu'eût dû faire le représentant du Conseil d'Etat.

Seul de son espère, en effet, M. Muret posa le problème en termes généraux et alla à l'essentiel: quelle doit être la conception du tourisme dans notre canton? Quelles sont les options fondamentales qui doivent le guider? Va-t-on transformer le Pays de Vaud en une seule et unique immense station touristique avec piscines chauffées, bars automatiques et tout et tout? En fera-t-on une sorte de paysagerie truquée comme celle dont Daudet parle dans « Tartarin sur les Alpes »? Songera-t-on à préserver ce qui fait le charme de ce canton, à conserver des coins tranquilles, à maintenir nos petits hôtels, nos pensions de famille?

En suivant la mode actuelle du gigantisme, du superéquipement, ne risque-t-on pas de compromettre l'avenir, parce que, demain, les touristes blasés tourneront le dos aux Montana-Crans de tout acabit?

Quoi! M. Muret posa si exactement le problème, si gouvernementalement, qu'on l'applaudit vivement jusque sur les bancs radicaux.

Pour l'amour du tourisme, que ne ferait-on pas!

Les surprises ne s'arrêtèrent pas là pourtant.

On vit M. Cevey, hyperradical montreusien, prôner la nationalisation du tourisme. Vantant les efforts faits en Roumanie et en URSS dans ce domaine, n'eut-il pas ce cri superbe: « Ce qui vaut pour ces pays vaut pour le nôtre! »

On vit — c'était l'après-midi, lors de la discussion article par article — les députés chrétiens-sociaux et leur porte-parole, M. Curti (Montreux), s'opposer à un amendement exonérant des taxes de séjour les enfants de moins de seize ans. L'ambiance était si extraordinaire qu'ils en avaient probablement oublié qu'ils étaient les défenseurs inébranlables de la famille.

Etourdissants libéraux

Et pour lier toutes ces scènes charmantes, en lieu et place des girls trépidantes, nous eûmes droit aux interprétations d'une troupe libérale. Nous n'avons rien perdu au change, fors la cohérence. Ah! quel entrain, quelle hardiesse, quels étourdissants numéros! Enfoncées les Ziegfeld Folies.

M. Matile (lib., Lausanne) s'opposait, en d'habiles entrechats, à l'entrée en matière. Surgi des Diablerets, M. Barraud, tout aussi libéral, le pourfendait. Le premier, s'en tenant à ce qu'on croyait être jusqu'à présent la doctrine libérale, critiquait la procédure usée par le Département des travaux publics pour élaborer la loi, s'élevait contre l'absence de consultations suffisantes, puis, passant au fond, combattait l'aide financière de l'Etat à la branche touristique, qui peut s'appuyer sur les institutions privées.

Au contraire, le second, encouragé par les radicaux, portait aux nues l'intervention de l'Etat dans le domaine privé. C'est sans doute ce que l'on nomme le néo-libéralisme. Il louait les interventions de M. Petit (pop.), qui demandait, notamment, qu'on donne à l'Etat le pouvoir d'influencer l'aménagement et le développement du tourisme et qui affirmait: « Nous savons suffisamment ce que c'est que l'initiative privée. Elle signifie: laisser manger les petits par les gros. » Il était de cœur aussi, M. Barraud, avec les socialistes. A quels sacrifices d'ailleurs n'était-il pas prêt, sauf à s'entendre avec son coreligionnaire Matile, pour que l'entrée en matière soit votée.

Enfin, on vit M. Lavanchy, libéral aussi, mais d'Yverdon; lui, il se délectait des principes libéraux de M. Matile: « Quand on me les rappelle, ça me fait toujours plaisir. » Mais le plaisir, dans ce pays puritain, on sait que ce n'est pas bien d'y accéder. M. Lavanchy votait donc pour M. Barraud...

Quant à nous, nous attendons de lire les commentaires de la « Gazette » pour nous en sortir en ce qui touche la doctrine libérale et pour savoir si elle est toujours du domaine de l'existant.

Et les socialistes ?

Dans ces débats quasi stupéfiants, les socialistes gardèrent leur sang-froid et intervinrent avec à-peopos. Ce fut R. Deppen, porte-parole du groupe, qui, prenant la parole aussi bien dans la discussion d'entrée en matière que dans celle sur les articles, marqua les faiblesses de la loi mal étudiée. Cependant, dit-il, si nous repoussions l'entrée en matière, il faudrait des années pour avoir une nouvelle loi. Nous ne pouvons ni ne voulons courir ce risque, car nous savons l'importance d'une telle réglementation pour le canton. L'orateur insista également sur la nécessité d'une représentation gouvernementale forte au sein du Conseil du tourisme et proposa de nombreuses améliorations, soit en déposant des amendements, soit en demandant des promesses pour la loi d'application. Enfin, R. Deppen s'éleva énergiquement contre toute augmentation de la contribution annuelle de l'Etat — 200 000 fr. pendant dix ans — pour le fonds d'équipement touristique.

Ce fut W. Schneider (Les Avants) qui insista aussi pour une composition équitable du Conseil du tourisme.

Ce fut P.-A. Meylan (L'Orient) qui remarqua: « Puisqu'on veut faire du tourisme — ce que j'approuve — je pense qu'on devrait aussi songer aux routes et parler davantage des moyens de communication, surtout de certains cols qu'on oublie. »

Ce fut enfin P. Muller (Morges) qui, malgré une forte opposition, fit passer — 53 voix contre 41 — un des seuls amendements, sinon le seul d'importance, de la journée. A savoir l'exonération de la taxe cantonale de séjour pour les enfants de moins de seize ans, alors que le projet de loi prévoyait jusqu'à douze ans seulement.

Qu'apporte la nouvelle loi ?

Quand nous aurons encore dit que le rapporteur, M. Nicod (rad., Granges) et M. Ravussin, conseiller d'Etat, défendirent fermement le projet de loi, le second souvent avec un certain bonheur, quand nous aurons dit qu'au nombre des principaux orateurs il faut citer, outre les noms déjà mentionnés MM. Kratzer (lib.), Constantin (c.-s.), L. Anex (PAI), Oppliger (rad.), Bagi (c.-s.), nous croyons en avoir suffisamment écrit. Tout au plus préciserons-nous que l'entrée en matière aussi bien que la loi ont été acceptées à une très grosse majorité, les seuls opposants se situant dans les rangs des libéraux encore libéralisants.

Au demeurant, même si l'on peut regretter que la nouvelle loi n'ait pas été élaborée plus soigneusement, elle contient plusieurs éléments positifs: elle permettra notamment l'augmentation de la propagande, la création d'un conseil du tourisme, qui pourra amener une coordination bienvenue dans ce domaine, enfin l'établissement d'un fonds d'équipement.

Willy BRANDT.

A PROPOS...

«Dans la discussion, il est constaté, entre autres choses, qu'un aboutissement de l'initiative pour un contrôle accru de la production d'armes et pour l'interdiction des exportations aurait de graves conséquences non seulement pour les quelques firmes fabriquant des armements, mais aussi pour une grande partie de l'industrie des machines. La lutte contre cette aspiration populaire intéresse donc tous les membres du groupe. La direction de cette lutte devra être assurée par un comité sans attache avec l'industrie des machines, auquel participeront des personnalités de tous les horizons, provenant des régions les plus diverses du pays et liées avec la population.

» Le groupe décide que toutes les firmes devront indiquer au secrétaire des personnalités qui pourraient entrer en ligne de compte comme membres du dit comité et comme signataires d'un appel contre l'initiative. »

J'extrais ces lignes de la « Brèche », organe mensuel de la Ligue marxiste révolutionnaire, qui reproduit « quelques extraits du point 2 de l'ordre du jour » de l'assemblée générale du groupe Wehrtechnik, Société suisse des constructeurs de machines.

Charmant, vous ne trouvez pas ? Et des « personnalités », ils en trouveront: tous nos vieux amis du temps de l'initiative contre l'armement atomique, et du temps de l'affaire des Mirage, M. Chaudet en tête, et le brave colonel Anasohn, et M. Barras, de la « Liberté »...

Parlons d'autre chose: vous avez lu la « Vieillesse » de Simone de Beauvoir ? Jeanlouis CORNUZ.

Genève : L. Tronchet se retire

Secrétaire général de la section genevoise de la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB) pendant plusieurs décennies, Lucien Tronchet vient de faire valoir ses droits à la retraite. Personnalité fort connue à Genève, L. Tronchet, né en 1902, fut maçon et contremaître maçon avant de se consacrer entièrement à la vie syndicale dès 1927. Négociateur de plusieurs conventions syndicales, sur le plan genevois et suisse, notamment dans le cadre de l'Union syndicale suisse, L. Tronchet a aussi participé à maintes reprises à des actions directes, notamment pendant les difficiles années 30. En outre, au cours de la dernière guerre, L. Tronchet et ses amis ont joué un rôle considérable dans la défense du pays et la lutte contre le nazisme.

Nerfs en conserve

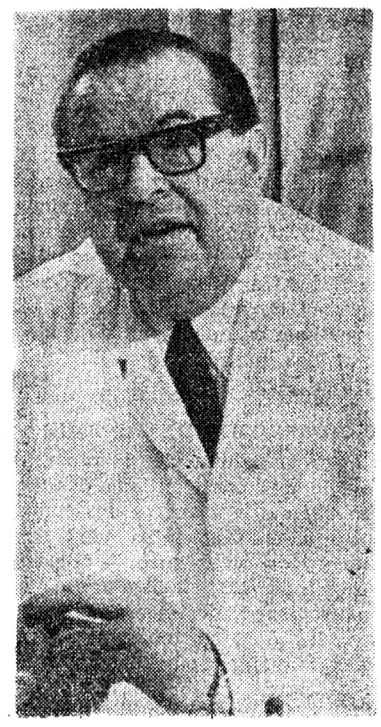

Un nouveau progrès chirurgical a été enregistré en Allemagne où le médecin-chef de la Clinique neurochirurgicale universitaire de Munich, le docteur Jakobi (à gauche), a réussi pour la première fois la transplantation de nerfs humains stockés par surgélation. Sur notre photo de droite, le patient démontre le bon fonctionnement de son bras et de sa main dotés des nerfs transplantés, tandis qu'il montre dans sa main gauche des nerfs humains surgelés, conservés dans un sachet de plastique.

M. Muhlethaler poursuit sa grève

M. Jacques Muhlethaler, président de l'association mondiale l'Ecole instrument de paix (EIP), poursuivait, mardi, à Genève, sa grève de la faim.

Le président de l'EIP fait la grève de la faim depuis jeudi dernier, désespéré qu'il est de ne pas être reçu par le Conseil fédéral pour lui exposer ses projets.

L'état de santé de M. Muhlethaler est satisfaisant, a déclaré son médecin. Toutefois sa pression est fort basse et s'il devait continuer à ne pas s'alimenter, il devrait être hospitalisé, a estimé le praticien. Sur le plan moral, le « gréviste » a été très encouragé par plusieurs coups de téléphone et lettres de citoyen approuvant son attitude.

M. Muhlethaler a reçu, d'autre part, une lettre de la commission suisse pour l'Unesco qui, a-t-il indiqué, déclare ne pouvoir soutenir son action car le président de l'EIP ne lui soumet pas un système pédagogique. M. Muhlethaler estime que là n'est pas sa tâche, les « principes universels d'éducation civique » de l'EIP devant seulement servir de base aux systèmes pédagogiques adaptés à la mentalité de chaque pays.

Pour sa part, le comité de l'EIP vient d'adresser une lettre au président de la Confédération pour lui demander une audience de façon, notamment, à dissiper les malentendus qui ont pu surgir entre les autorités fédérales et M. Muhlethaler.

L'affaire des hausses de loyers illégales à Lausanne
Epreuve de force d'une partie des propriétaires

Les propriétaires d'un certain nombre d'immeubles, construits avec l'aide des pouvoirs publics sur la base de l'arrêté fédéral du 8 octobre 1947, ont décidé de renoncer à la hausse des loyers de 15 % qu'ils avaient notifiée pour le 1er avril prochain. La Municipalité de Lausanne et l'Office vaudois du logement, qui avaient demandé l'annulation de cette hausse jugée illégale, ont pris acte avec satisfaction, mardi, de la décision de ces propriétaires.

En revanche, les propriétaires d'autres immeubles, construits avec l'aide des pouvoirs publics sur la base de l'arrêté fédéral du 6 août 1943, maintiennent leur décision unilatérale de hausse des loyers. Les autorités le déplorent et y voient une dérogation délibérée à la convention qui lie ces propriétaires à la commune de Lausanne. L'autorité municipale réaffirme que cette convention continue de déployer ses effets. Elle recommande une nouvelle fois aux locataires touchés de ne pas accepter sans réserves l'augmentation de loyer notifiée. « Quant aux propriétaires qui ont engagé cette épreuve de force, leur attitude n'est pas de nature à maintenir entre les collectivités publiques et l'initiative privée le climat de confiance nécessaire au développement du logement. »

Cela s'est passé dans notre pays

■ **UN GENEVOIS MEURT ASPHYXIÉ.** — M. Gottfried Gilgen, 64 ans, habitant Plainpalais, a été trouvé mort à son domicile. Le décès qui remontait à plusieurs jours était dû à une asphyxie accidentelle, un robinet de la cuisinière à gaz étant resté à moitié ouvert.

■ **TEMPÊTE EN SUISSE.** — Le vent a soufflé en rafales, mardi soir, sur l'ensemble de la Suisse, à une vitesse atteignant de 100 à 155 km/h. Il était accompagné de chutes de pluie ou de pluie mêlée de neige. Les couches de neige fraîchement tombées ont fondu en quelques heures, des températures de printemps régnaient en plaine. En altitude, la terre est encore recouverte par endroits de plus d'un mètre de neige. On a enregistré en diverses régions de Suisse, inondations, avalanches, perturbations des communications.

■ **INCENDIE DANS UN PÉNITENCIER.** — Deux bâtiments de l'exploitation agricole de la prison et du pénitencier thurgovien de Tobel ont été détruits mardi, peu avant 7 h., par un incendie. Selon les premières estimations, les dégâts s'élèvent à près de 400 000 fr. Une maison de trois étages et le bâtiment abritant les écuries, haut de deux étages, ont été la proie des flammes.

Malgré l'intervention des pompiers de l'établissement et de ceux de Weinfelden et de Münchwilen, ainsi que de soldats en manœuvre dans la région, il a été impossible de lutter contre le sinistre. Soixante-cinq pièces de bétail se trouvaient dans l'écurie ; elles ont toutes pu être sauvées, à l'exception d'une vache. En revanche, une quantité importante de fourrage est restée dans les flammes.

■ **PIÉTON MORTELLEMENT BLESSÉ.** — Traversant, mardi matin, la chaussée, rue de Lausanne, à Genève, un septuagénaire, M. Raynald Jaccard, s'est trouvé en présence d'une voiture qu'il n'a pu éviter. Souffrant de multiples fractures, il est décédé à l'hôpital.

Indice 110,6

L'indice suisse des prix à la consommation établi par l'OFIAMT, qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommations et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés, s'est inscrit à 110,6 points à fin janvier 1970 (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 0,3 % par rapport au mois précédent (110,3) et de 2,3 % depuis janvier 1969 (108,1).

GENÈVE

UN PAS IMPORTANT VERS L'UNITÉ DE L'EUROPE

Dans la revue « Europe » N° 1 de 1970, a paru un article particulièrement intéressant pour ceux auxquels l'idée de l'unité de l'Europe tient à cœur. Cet article est dû à la plume de notre dévoué collaborateur Bernard Gygi, l'actif président de la section de Lancy. Nos lecteurs le liront avec un intérêt soutenu.

DÉCEMBRE 1969 :
UN GRAND MOIS POUR L'EUROPE

« Les dates des 2, 12 et 22 décembre 1969 resteront gravées dans la mémoire des Européens attentifs à la progression du continent vers son unité. Pour la première fois depuis longtemps, les représentants de nations réunis pour négocier ont vraiment travaillé dans un esprit communautaire et dans le respect des idéaux auxquels nous sommes restés attachés : volonté, mise rapidement en application, d'achever l'Europe économique et de l'élargir — La Haye et Bruxelles ; volonté, aussi, de ne pas permettre au « chancre » du totalitarisme de pénétrer dans l'Europe en voie de constitution — Paris, à propos de la Grèce. Certes, il ne s'est pas agi d'un miracle, ni d'une conversion totale à la cause européenne, balayant à tout jamais la défense des intérêts particuliers. Néanmoins, nul n'a constaté d'affrontements excessifs, de coups de théâtre, ni de froid glacial — comme ce fut trop souvent le cas dans les rencontres précédentes. Mais un vent de sérénité a volé sur ces nombreuses séances qui aboutirent, à l'image de l'état d'esprit qui animait leurs participants, à des solutions constructives et progressistes.

UN VRAI SOMMET

» La question pouvait se poser de savoir s'il valait la peine d'engager des chefs d'Etat et des premiers ministres dans une rencontre où la présence de secrétaires mandatés impérativement aurait pu suffire. Qui ne gardait en mémoire le souvenir amer du sommet de 1967 ? Mais les acteurs avaient changé, ce qui fit tout. En face d'un Willy Brandt prestigieux, Pompidou comprit que la continuité et la fidélité au gaullisme devaient céder devant les faits, et la réalité l'emporter sur les mythes.

» Première conséquence : l'achèvement, l'approfondissement et l'élargissement des communautés européennes n'étaient plus des termes incompatibles, excluant même à priori toute discussion avec des candidats. La possibilité de mener de front ces trois démarches, sans trahir le Traité de Rome et sans s'écarter de l'union économique, faisait l'objet d'un long texte de communiqué final adopté à l'unanimité.

L'ACHÈVEMENT
OU L'AFFAIBLISSEMENT
DES POUVOIRS NATIONAUX

» Achever la période transitoire de l'union douanière était chose faite ; passer à l'union économique s'avérait plus difficile. Un grand pas a été franchi dans cette direction à La Haye d'abord, le 2 décembre, puis à Bruxelles, trois semaines plus tard.

» Les principes acceptés en Hollande confirment le point de non-retour atteint par les communautés ; ils accentuent le processus de transfert des compétences nationales au niveau international, montrant que la voie, même tortueuse, choisie par les créateurs de la CEE pour aller au fédéralisme n'a pas été abandonnée : l'Europe disposera de ressources propres que les Etats lui céderont ; le Parlement européen en verra ses pouvoirs en matière de budget augmentés ; le problème de son mode d'élection se posera enfin en termes réels et pourra, sans délais excessifs, vraisemblablement trouver une solution. « L'engrenage », comme l'écrit l'éditorialiste du « Monde » du 23 décembre, a repris sa marche ; l'intégration des pays membres se dessine nettement, selon le type fédéral, qu'on le veuille ou non.

» En effet, à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères, des Finances et de l'Agriculture ont décidé en pratique ce qui l'avait déjà été au niveau des intentions dans la capitale néerlandaise.

UN COMPROMIS DYNAMIQUE

» Pour 1970, une clé de répartition nouvelle des contributions des Etats membres aux ressources des communautés a été fixée. La part de la France y est supérieure — elle passe de 25,2 à 28 %. Il s'agit d'une concession provisoire, destinée à mieux engager les cinq partenaires dans les étapes suivantes où l'on appliquera véritablement, cette fois, le principe du transfert communautaire : de 1971 à 1975, Bruxelles recevra la totalité des prélèvements agricoles, une partie croissante des droits de douane provenant des produits industriels, et des contributions budgétaires des Etats. En 1975, l'Europe des Six sera devenue financièrement autonome. Elle vivra des prélèvements déjà mentionnés, de tous les droits de douane, et d'un pourcentage des TVA (taxe à la valeur ajoutée) nationales.

» Ce règlement dynamique n'est définitif qu'en apparence. Il devra être modifié en cas d'adhésion de nouveaux membres. Cependant, s'il sera possible de le changer techniquement, il le sera moins de le faire quant à ses fondements : l'unanimité sera nécessaire... On voit donc ici l'étroite corrélation, inscrite dans les faits, de l'achèvement et de l'élargissement. »

(A suivre.)

À LA COMÉDIE

LE PRIX

D'ARTHUR MILLER

Dans une excellente adaptation de Thierry Maulnier et une mise en scène sobre et efficace de Raymond Rouleau, les Karsenty-Herbert nous ont apporté cette œuvre du célèbre auteur américain, popularisé par des œuvres antérieures à caractère social comme « La Mort du Commis Voyageur », « Les Sorcières de Salem » « Vu du Pont », « Les Misfits » et j'en passe.

« Le Prix » se déroule entre les quatre murs d'un grenier, à l'occasion d'une vente de vieux meubles. Il s'agit d'en fixer le prix avec un vieux marchand juif. Deux frères vont s'y affronter, l'un ayant réussi socialement et financièrement, l'autre un râté, dont les alibis vont être démasqués et qui devra constater que s'il a gâché son existence, c'est qu'il n'a pas payé le prix de l'existence.

Claude Dauphin, dont le rôle du vieux marchand juif, marchande, fait une création éblouissante. Dominique Rozan (le raté) et Jean-François Remi (celui qui a réussi) sont deux frères qui progressivement se révèlent dans l'opposition de la réussite sociale e tde l'absurdité de l'échec, comme dans l'acceptation de ses possibilités s'opposant aux rêves inassouvis masquant une personnalité réelle. Yvette Etiévant, dans le rôle qu'elle a créé à Paris, est — comme toujours — excellente.

Cette pièce douloureuse, qui met en cause l'argent, cette puissance destructrice qui condamne ceux qui observent sa loi comme ceux qui la refusent, a empoigné le public, qui en a suivi les péripéties dans un profond silence.

C.-S. Mueller.

La société coopérative de ferblanterie et d'appareillage

SOCOFERAP

a le pénible devoir de faire part du décès de son fidèle associé et ami

Monsieur Jacques NASO

Nous conserverons de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le Grand-Casino, alias Eldorado, est-il la proie des spéculateurs?

Jeudi dernier les sections de la ville du Parti socialiste genevois ont tenu une importante assemblée extraordinaire sous la présidence de Jean Brulhart, conseiller municipal et président de la section de Genève, rive droite.

Cette assemblée qui avait réuni un grand nombre de militants fut consacrée en majeure partie aux problèmes d'urbanisme et de construction, notamment à la reconstruction du quartier des Grottes et au projet — en panne — du futur Grand-Casino alias Eldorado. Claude Ketterer, maire de Genève et responsable du Dicastère des travaux de la ville, fit un tour d'horizon complet de ces divers problèmes.

A l'issue d'une large discussion, l'assemblée a décidé à une forte majorité la déclaration suivante :

Il y a bientôt une année que le projet Eldorado a été accepté par le peuple et l'on attend toujours la signature du contrat entre la ville de Genève et Sofedine S. A., société promotrice de la reconstruction du Grand-Casino.

Les bruits les plus divers circulent au sujet de cette société qui n'a pas les fonds propres nécessaires pour réaliser le projet qu'elle avait présenté.

Les droits dont bénéficie Sofedine S. A. sont négociés ouvertement et offerts au plus offrant donnant naissance à une inévitable spéculation. Il est devenu évident que Sofedine S. A. n'est pas en mesure de réaliser à elle seule le projet Eldorado ; c'est la raison pour laquelle elle s'est adressée à la Société générale pour l'industrie.

Le Parti socialiste s'inquiétant de cette situation pose les questions suivantes au Conseil administratif :

— Est-il exact que Sofedine S. A. a des difficultés financières et que plusieurs de ses membres ont quitté la société ?

— Est-il exact que Sofedine S. A. n'a toujours pas les fonds nécessaires pour reconstruire le Grand-Casino et que d'autres milieux financiers ont été contactés ?

— Le Conseil administratif a-t-il fixé un delai à Sofedine S. A. pour signer la convention et fournir les garanties financières à cet effet ?

Le Parti socialiste genevois qui a lors de la votation recommandé le rejet de ce projet en raison de sa conception et de son caractère spéculatif estime que le Conseil administratif doit interrompre ses pourparlers avec Sofedine S. A. et présenter un nouveau projet qui tienne davantage compte des intérêts de la collectivité tout entière.

LES SECTIONS DE LA VILLE DE GENÈVE DU PARTI SOCIALISTE.

Mémento genevois

CASINO-THÉATRE (tél. 24 20 37): 20.30, «Thank you Chérie», comédie musicale de Jean Badès, musique et lyrics de Claude Fradel, jouée par Henri Lauriac, Jacqueline Tindel, Jo-Johnny, Michel Corod, Denis-Michel, Jacqueline Cuénod et Jacqueline Brissac, accompagnée par le trio. Dimanche, 14.30.

Me PIERRE-A. PILLET

notaire

M. ALBERT DUSSOIX

praticien en droit

ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils se sont attaché, dès le 1er février 1970, la collaboration de

Me Jean-Rodolphe CHRIST

notaire

11, place du Molard
1211 GENÈVE 3 Tél. 26 22 44

P. 60247 X

Offres d'emploi

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'**Ecole de médecine (Institut de morphologie)**

une téléphoniste réceptionniste

de langue maternelle française.

Entrée en fonction tout de suite ou date à convenir.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au chef du personnel de l'Université, place de l'Université, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'adjoint au secrétaire général

une secrétaire qualifiée

habile sténodactylographe, douée d'initiative. Des notions de l'anglais et de l'allemand seraient un avantage.

Entrée en fonction tout de suite ou date à convenir.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au chef du personnel de l'Université, place de l'Université, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

offre plusieurs postes à des

secrétaires sténodactylographes qualifiées

de langue maternelle française et douées d'initiatives. Il s'agit d'emplois stables à temps plein.

Entrée en fonction tout de suite ou date à convenir.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au chef du personnel de l'Université, place de l'Université, 1211 Genève 4.

OFFRES D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Département des travaux publics

Service de l'assainissement

Une inscription est ouverte en vue de l'engagement de personnel pour les grandes installations d'assainissement.

Mécaniciens

pour la station d'épuration et les ateliers d'Aïre-Vernier.

Serrurier

pour les ateliers d'Aïre.

Mécanicien électricien

pour la station d'épuration d'Aïre.

Electricien

pour l'usine d'incinération des Cheneviers (Aire-la-Ville).

Jardinier

pour la station d'épuration d'Aïre.

Nous demandons: — certificat fédéral de capacité;
— 5 ans de pratique au minimum;
— nationalité suisse;
— âge limite: 45 ans.

Nous offrons: — un emploi stable;
— un salaire adapté aux connaissances professionnelles;
— un travail intéressant sur des installations modernes;
— des prestations sociales intéressantes.

Manœuvres

pour les grandes installations d'assainissement de:

Richelien-Versoix, Aïre et Cheneviers (Aire-la-Ville).

Nous demandons: — nationalité suisse;
— âge limite: 45 ans.

Nous offrons: — un emploi stable;
— un salaire intéressant;
— des prestations sociales étendues.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Département des travaux publics, bureau du personnel ouvrier, case postale, 1211 Genève 3.

La Chaux-de-Fonds

LA FÊTE DE LA MONTRE: UNE DES RARES GRANDES MANIFESTATIONS POPULAIRES QUI AIENT RÉALISÉ UN BÉNÉFICE L'AN DERNIER

Le Comité directeur de la Fête de la montre et Braderie chaux-de-fonnière a tenu sa première assemblée générale de 1970 sous la présidence de M. André Schwarz, qui fut à cette occasion réélu par acclamation et avec les félicitations de tous les membres pour la remarquable gestion qu'il a opérée. Le principal rapport fut celui des comptes, et l'on a pu constater que, grâce à l'extrême vigilance de tous, on a rétabli une situation que le résultat financier de la fête de 1967 avait quelque peu compromise. C'est ainsi que l'on enregistre un léger bénéfice qui consolide le fonds de réserve. Sur un budget de quelque 300 000 fr., on admettra qu'il n'est pas si facile, à l'heure actuelle, de balancer favorablement les comptes: aussi bien la Fête de la montre est-elle à peu près la seule fête folklorique du genre en Suisse et ailleurs à se solder par un boni. On insiste aussi sur le fait qu'outre son énorme succès populaire et de prestige, cette fête provoque un mouvement d'affaires qui profite à tout le commerce local. On a particulièrement remarqué l'active collaboration des écoles des environs et de leurs maîtres. Le comité tient à remercier la population chaux-de-fonnière, les autorités, les institutions privées et les personnes qui l'ont aidé à mener sa tâche à bien.

Il a décidé d'organiser la fête de 1971 les 4 et 5 septembre et il a chargé une commission spéciale de commencer d'ores et déjà l'étude du cortège et de toutes les manifestations de ce week-end, sachant bien que désormais une fête de la montre ne saurait s'improviser. Le comité s'est définitivement constitué comme suit: MM. Fernand Berger, Marc Bloch, Roland Châtelain, André Chopard, Albert Comment, Robert Daum, Edgar Farron, J.-P. Fasnacht, Willy Gabus, André Gattoni, Paul Griffond, Arnold Grisel, Robert Grobéty, André Gruring, André Ischer, André Kohler, William Kohler, Paul Macquat, Jean Marendaz, Ernest Matthey, Jean-Marie Nussbaum, Maurice Payot, André Schwarz, André Stoudmann.

Les champignons du Jura

Pour ses conférences du mardi, la Commission scolaire s'était assuré la collaboration de la Société mycologique, et de M. Louis Rauss, dont la science fait autorité en la matière. Après avoir comparé les champignons, en rapport avec d'autres végétaux, le conférencier a laissé de côté la partie scientifique pour s'adresser plus directement aux ramasseurs de fin de semaine. La projection de très remarquables diapositives, accompagnait les explications et présentations extrêmement claires et précises de M. Rauss. On ne sera jamais assez prudent. Si l'on se fie à son instinct, si l'on se laisse séduire par l'aspect et les teintes admirables de certains champignons, on va au devant de surprises désagréables et dangereuses, quelquefois mortelles. C'est pourquoi il ne faut jamais cueillir des espèces que l'on ne connaît pas d'une façon absolument sûre. Et ne pas hésiter à consulter les spécialistes au moindre doute.

E. F.

CARNET DU JOUR

Cinémas

RITZ: 20.30, «Les Chemins de Katmandou».
CORSO: 20.30, «Il était une fois, dans l'Ouest...»
EDEN: 15.00 et 20.30, «La Religieuse de Monza».
PLAZA: 20.30, «Sam Whiskey le Dur».
SCALA: 20.30, «L'Homme le plus dangereux du Monde».

Divers

AULA DU GYMNASE: 20.15, conférence, «Le vin, milieu biologique».
SALLE DE MUSIQUE: 20.15, concert de l'abonnement.
TPR (Promenade 10a): «Hootnanny», soirée d'expression libre.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00, Berrocal, sculpteur - Feito, peintre.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

Sports

PATINOIRE DES MÉLÈZES: 20.30, tour final de L. N. A, Genève-Servette.

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72.
(Dès 21.00, appeler le No 11.)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Prix pédagogique 1970 à Adolphe Ischer

Dans sa séance du 30 janvier 1970, la Commission du Prix pédagogique de la Société pédagogique neuchâteloise, association professionnelle des institutrices et des instituteurs du canton, a attribué son prix annuel de 2000 fr. à Adolphe Ischer, de Neuchâtel, inspecteur scolaire retraité depuis peu. Au début de sa carrière entièrement consacrée à l'école neuchâteloise, A. Ischer fut instituteur aux Petits-Ponts puis il devint successivement directeur des Ecoles primaires du Locle, directeur des études pédagogiques à l'Ecole normale cantonale et inspecteur d'écoles. A. Ischer est aussi l'auteur de quelques brochures et ouvrages dont, entre autres, le livre « Nature neuchâteloise ».

Ce prix témoigne la reconnaissance de tous les enseignants neuchâtelois des degrés primaire et préprofessionnel à un pédagogue émérite dont la réputation dépasse largement les frontières du canton. Il sera remis à A. Ischer lors de l'assemblée générale annuelle de la Société pédagogique neuchâteloise de mars prochain.

Le Locle

ISSUE MORTELLE. — Nous avons signalé hier le grave accident de la circulation dont avait été victime M. Auguste Bachmann, âgé de 86 ans, lundi à l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. C'est avec émotion que nous avons appris son décès, survenu à l'hôpital dans la nuit de lundi à mardi. A ce sujet, la gendarmerie du Locle prie la personne qui s'est occupée du blessé sur les lieux de l'accident, de s'annoncer au poste ou au numéro de téléphone (039) 5 24 76.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «L'Homme qui tua la Peur».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative (dès 21.00, le No 17 renseigne).

Les gens bien élevés contredisent les autres, les sages se contredisent eux-mêmes. Oscar Wilde

CERNIER : Dix mois de prison pour vol. — Le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a jugé, mardi, un ouvrier du Jura bernois, qui avait commis dans le canton de Neuchâtel deux vols importants au détriment d'habitants de la région. Il a été condamné à dix mois de prison, sous déduction de 159 jours de détention préventive, ainsi qu'au paiement des frais.

Neuchâtel et le Jura victimes du courant d'ouest

« Un courant maritime doux »: cela sonne joliment, mais ses effets sont moins plaisants ! Hier, tout le canton de Neuchâtel, du lac aux Montagnes, et nombre de régions du Jura bernois, ont été transformés en lacs, marais ou bourbiers par les violentes pluies et la brusque débâcle de la neige. Menaces d'inondation dans les villages de la côte neuchâteloise, routes recouvertes d'eau et impraticables, jardins ou champs ravagés, dans le Val-de-Ruz et le val-de-Travers où l'Areuse et le Seyon étaient méconnaissables, naissance d'un lac aux Verrières, marais éphémères transformant les régions du Locle et de La Brévine, le vallon de Saint-Imier envahi par la Suze, les trains retardés à Reconvilier et sur la ligne Delémont—Porrentruy, tel est en bref survol la situation assez chaotique qui régnait hier. Sans parler, bien entendu, des innombrables caves inondées, de Bienne à La Chaux-de-Fonds. Et ce matin, cela ne paraissait pas s'arranger...

SAINT-BLAISE A FÊTÉ SAINT BLAISE. — Réception des jeunes citoyens et dégustation des vins nouveaux caractérisant le 3 février à Saint-Blaise, jour du martyr dont le nom a été donné vers 1209 au grand village du littoral neuchâtelois auparavant Arens.

Lors de la cérémonie officielle au temple, M. Cl. Virchaux, président du Conseil général, a accueilli les jeunes de vingt ans parmi leurs concitoyens, alors que des récompenses étaient distribuées aux élèves méritants des écoles.

Le Conseil communal a reçu ensuite ses invités pour une collation à laquelle a notamment assisté M. C. Grosjean, conseiller d'Etat.

Mais le 3 février, jour de la Saint-Blaise, est plus qu'une simple fête villageoise puisqu'il a son prolongement dans une manifestation culturelle ou artistique. Cette année, les sociétés locales ont joué le « Robinson de la Tène », adaptation théâtrale par le curé Peter du roman de Louis Favre.

NEUCHÂTEL : Trois condamnations par défaut. — Aucun des prévenus n'était présent, hier, au Tribunal de police de Neuchâtel qui devait connaître de trois affaires. C'est donc par défaut qu'il a condamné J.-P. R., pour détournement d'objets mis sous main de justice, à 20 jours de prison ferme et 50 fr. de frais et G. D., pour lésions corporelles simples et voies de fait, à 8 jours de prison ferme et 40 fr. de frais ; dans le troisième cas, le tribunal devait décider d'une révocation de sursis, et a renoncé à cette mesure, sans frais pour l'intéressé.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Bientôt un bibliobus dans le Jura

L'Université populaire jurassienne voudrait mettre un bibliobus en circulation dans le Jura. Cette bibliothèque ambulante, à laquelle on pourrait emprunter des livres, devrait approvisionner les lecteurs d'une cinquantaine de petites communes du Jura.

Ce projet a été étudié par la Commission jurassienne et la Commission cantonale bernoise des bibliothèques qui l'ont adopté et considèrent qu'il apportera la seule solution possible dans une région comme le Jura. Ces deux commissions soutiendront les démarches de l'Université populaire jurassienne auprès des autorités.

Dans le canton de Neuchâtel, un projet semblable est préparé pour les régions rurales du canton. Il sera à la charge complète du canton et des communes. Dans le Jura, l'Université populaire jurassienne contribuerait au financement d'investissement pour une somme de 150 000 fr., dont 120 000 provenant du Comité de la Fête nationale.

Un comité alémanique en faveur du « oui »

Un comité d'action qui s'est donné pour but de contribuer à l'acceptation des articles constitutionnels concernant le Jura vient d'être constitué à Berne, en vue de la consultation populaire du 1er mars prochain. La présidence de ce comité est assurée par M. Fritz Rohrbach, président du Grand Conseil bernois. Les présidents des partis cantonaux suivants font partie de ce comité, en tant que vice-présidents: PAB, chrétien-social, indépendant, radical, évangélique et socialiste.

Bienne

AUTO CONTRE CAMION: UN MORT. — Un automobiliste, M. Christian Joder, 21 ans, boucher à Frieswil près d'Aarberg, a été blessé hier à la suite d'une collision avec un camion, près de Nidau. Son passager, M. Walter Gilgen, 31 ans, de Chiètres, a été tué sur le coup.

Le forcené de Besançon toujours embusqué

Parce qu'il veut connaître sa belle-mère, Lahcen Boumihi, 30 ans, est toujours barricadé depuis plus de 24 heures dans son appartement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de quatre étages à la périphérie de Besançon, et il menace de tuer ses enfants.

L'ouvrier algérien, qui avait fait l'an dernier un séjour dans un hôpital psychiatrique, a subitement, au cours du déjeuner de lundi, reproché à sa femme, pupille de l'assistance publique, de ne pas connaître ses parents. Il a alors jeté son épouse à la rue, puis s'est barricadé dans l'appartement avec deux de ses enfants âgés de 3 et 4 ans, il commença à tirer des coups de fusil sur les passants. Une décharge pénétra dans une voiture, frôlant la conductrice sans l'atteindre. La circulation a alors été interrompue sur le boulevard proche de l'immeuble et tout le quartier a été bouclé par d'importantes forces de police.

Plusieurs personnes dont des policiers, des camarades de travail du forcené, un prêtre et le consul d'Algérie à Besançon ont vainement tenté de le ramener à la raison.

Des recherches entreprises immédiatement ont permis de retrouver la belle-mère de Boumihi. Elle a été identifiée et demeure à Dijon. Mais les policiers qui espéraient calmer le forcené en lui donnant ces renseignements ont été brutalement éconduits au cours de la nuit de lundi à mardi.

L'abbé Chays, aumônier des travailleurs étrangers, qui connaît bien Boumihi, s'est entretenu mardi à plusieurs reprises avec lui. « C'est un malade, dit-il, cela se voit dans ses yeux. Il s'obstine dans son idée de faire connaissance avec sa belle-mère et je vais de temps à autre lui donner les quelques renseignements que j'ai pu recueillir à ce sujet. L'essentiel pour l'instant est d'entretenir le dialogue avec lui et de faire en sorte qu'il ne se prenne pas pour une vedette ou un persécuté. Il faudrait aussi qu'il cesse de voir devant ses yeux ces groupes de photographes et d'enfants qui, croit-il, le narguent ou l'excitent. »

Le siège se poursuit. Après une nuit calme, au cours de laquelle Boumihi a accepté que sa femme retourne auprès de lui, le forcené a encore tiré de nouveaux coups de feu en direction des policiers et des journalistes qui se tenaient à bonne distance de l'immeuble.

Une nouvelle tentative faite mardi soir auprès de Boumihi par l'abbé Chays, un médecin psychiatre et la directrice départementale de l'action sanitaire et sociale qui était témoin à son mariage, semble avoir échoué. De nouvelles tentatives seront probablement faites ce matin. Il ne reste dans la nuit que quelques gendarmes grelottant sous une pluie glaciale.

AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Le rejet, l'année dernière, du crédit de 20 millions de francs pour l'organisation des Jeux olympiques a été au centre des débats du Grand Conseil bernois, mardi, deuxième journée de la session de février. Trois motions et quatre interpellations ont été présentées au sujet de la promotion économique et plus particulièrement touristique du canton, à la suite du refus du souverain.

Dans une motion, un député a demandé que l'on consacre le crédit qui était prévu pour promouvoir le tourisme dans le canton et développer la pratique du sport. Dans une autre motion, un député oberlandais demanda que l'on affecte un montant annuel fixe (environ un million de francs) à la modernisation et la construction d'installations touristiques et hôtelières. Le troisième motionnaire a, quant à lui, demandé l'élaboration d'un plan directeur pour l'ensemble de l'Oberland bernois de même que d'un programme financier. M. Tschumi, directeur du Département de l'économie publique, répondra à ces différentes propositions au cours de la prochaine séance.

Le Grand Conseil bernois a en outre accordé un prêt sans intérêt de 300 000 francs à la Fondation du Château de Thunstetten, ainsi qu'un crédit de 524 000 fr. pour l'acquisition d'une parcelle de terrain à Oberwichtrach où l'on a découvert, l'été dernier au début de la construction d'un immeuble, les restes d'une villa romaine particulièrement importante. Il a également accepté l'acquisition d'actions pour un montant de 4,65 millions de francs à la société de construction Länggasse S. A. : cette transaction est nécessaire pour l'agrandissement de l'Institut des sciences exactes de l'Université de Berne.

D'autres participations de l'Etat à divers travaux ont été approuvées : halle pour une patinoire artificielle à Gstaad (300 000 fr.), piscine de Meiringen (225 000 fr.), agrandissement de la patinoire artificielle d'Adelboden (250 000 fr.), pour la construction d'un toit pour la patinoire de l'Allmend à Berne (400 000 fr.). Deux postulats ont été acceptés, en vue de la révision de la loi fiscale. Le premier demande une révision du mode de répartition des impôts entre les communes d'origine et de travail et le second un allégement des impôts pour les familles.

Un autre postulat concernant la réforme des études théologiques a été accepté : il tend à la création d'une orientation d'études qui permettrait que la connaissance des langues anciennes ne soit plus imposée à tous les étudiants. Un dernier postulat demande l'extension et l'exploitation du Technicum de Bienne selon une solution de concordat avec les cantons voisins. Une convention de ce genre a déjà été réalisée avec le canton de Soleure. La deuxième lecture de la loi sur les auberges n'a pas provoqué de grandes discussions. En vote final, le Grand Conseil a accepté le projet de révision, par 128 voix contre 0. Le projet sera maintenant soumis au peuple.

PRÊTS
sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 88 ✆ (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

La CCAP
garantit l'avenir de vos enfants
Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Construction et équipement d'une halle d'expertise au Service cantonal des automobiles, à La Chaux-de-Fonds

Les entreprises qui s'intéressent à la construction et à l'équipement de cette halle d'expertise sont priées de faire leurs offres de service par écrit, en précisant la nature du travail qu'elles sollicitent, à l'Intendance des bâtiments de l'Etat, Château de Neuchâtel, jusqu'au 16 février 1970, dernier délai.

Le chef du département:
C. GROSJEAN

Relais du Cheval-Blanc
Boinod Tél. (039) 3 48 44
Vendredi soir 6 février
SOUPER GRILLADE
dès 19 h. 30
Réservez vos tables, s. v. p.
Se recommande: A. Bubloz

PROGRAMMES

RADIO +tv

RADIO

Mercredi 4 février 1970

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «La Peau de Chagrin», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants! 17.15 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants. 19.40 Disc-o-matic. 20.00 Magazine 1970. 20.20 Ce soir nous écouterons. 20.30 Orch. de la Suisse romande. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 18.45 Rendez-vous à Newport. 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.15 Vivre ensemble sur la planète. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Blues et gospel. 21.30 Sports et musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Caterina Valente et ses contemporains. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Fanfare. 20.20 «L'Affaire Oppliger». 20.55 Mus. pop. 21.30 Régression du théâtre pop. 21.45 Pages d'A. Haeberling. 22.00 Radio-folklore. 22.15 Inf. 22.30 Hockey sur glace. 23.00 Big Band Ball.

Jeudi 5 février 1970

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.30 Bonjour de Colette Jean. 8.00 Inf. - Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 La clef des chants. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Cause commune. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00 Pages de Chabrier. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Pages de Chabrier. 11.00 Université internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Piccadilly. 10.05 Opéra. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Ouverture. 11.05 Mus. nordique. 12.00 Orch. récréatif. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 La maison du prieur. 14.30 Chœur folklorique. 15.05 Album aux disques.

TV ROMANDE

Mercredi 4 février 1970

17.00 Cinq à six des jeunes. 18.00 Bulletin. 18.05 Lassie. 18.30 Pop hot. 18.55 Les Poucetofs. 19.00 «Chambre à louer», feuilleton. 19.30 Bonsoir. 20.00 Téléjournal. 20.25 Carrefour. 20.40 Sketches et chansons. 21.35 Hockey sur glace. 22.40 Téléjournal - Tableau du jour.

TV FRANÇAISE

Mercredi 4 février 1970

1re chaîne. — 18.30 Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Kiri le clown. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Maurin des Maures», feuilleton. 19.40 Les yeux, la voix. 19.45 Inf. première. 20.30 Auteurs gais. 21.20 Coulisses de l'exploit. 22.10 Année Beethoven. 23.10 Télénuit.

2e chaîne. — 18.00 Conservatoire des arts et métiers. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 «L'Ennemi silencieux», film - Débat.

Jeudi 5 février 1970

1re chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.15 Midi-magazine. 15.45 Pour les jeunes.

2e chaîne. — 13.30 Conservatoire des arts et métiers.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Le H.-C. La Chaux-de-Fonds et Genève-Servette

Bien qu'il soit de trop, le derby La Chaux-de-Fonds—Genève-Servette de ce soir revêt de l'importance par le fait que l'équipe de Gaston Pelletier sera fêtée au terme de la rencontre. M. Sandoz (Neuchâtel), président d'honneur de la Ligue nationale, remettra en personne la coupe de champion suisse que le H.-C. La Chaux-de-Fonds vient de conquérir pour la troisième fois consécutive.

Nul doute que la rencontre, même si elle est « inutile », sera de classe. A La Chaux-de-Fonds comme à Genève-Servette, on jouera détendu. Seul peut-être Michel Turler essayera, avec Reinhard et Curchod, de combler son retard dans la course aux « jumelles » offertes par un journal romand au meilleur « compteur ». Mais, là encore, Turler n'y compte pas trop. Il y a douze points d'écart entre Bruno Wittwer et lui.

Les Chaux-de-Fonniers veulent terminer en beauté. Ils ne veulent pas être battus, surtout pas ce soir. Ils se réuniront au début de l'après-midi, partiront prendre un repas en campagne pour préparer ensemble le match contre Genève-Servette.

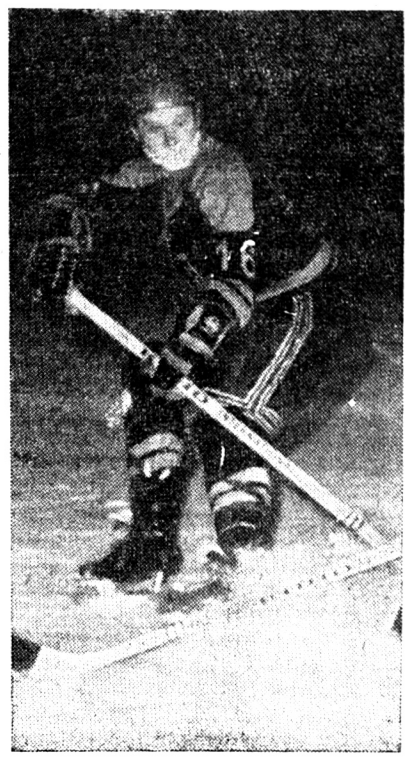

Deslarzes, un jeune qui monte. C'est sa première saison avec Genève-Servette en ligue nationale A.

SPRECHER: Troisième à Garmisch

Désigné comme remplaçant de l'équipe suisse pour Val Gardena, Andreas Sprecher a confirmé sa forme ascendante en prenant la troisième place du classement général établi sur les slaloms géants de lundi à Garmisch et de mardi à Innsbruck. La victoire est revenue à l'Allemand Fritz Binder, vainqueur de la première manche et quatrième de la seconde.

Messieurs, classement général des slaloms géants de Garmisch et d'Innsbruck: 1. Fritz Binder (All), 3' 00"07 ; 2. Gerhard Riml (Aut), 3' 00"98 ; 3. Andreas Sprecher (S), 3' 01"64 ; 4. Rudi Schalber (All), 3' 01"81 ; 5. Ilario Pegorari (It), 3' 02"73 ; 6. Giuseppe Augscheller (It), 3' 03"20 ; 7. Alfred Hagn (All), 3' 03"29 ; 8. Norbert Wendner (Aut), 3' 03"34 ; 9. Josef Pechtl (Aut), 3' 03"45 ; 10. Bert Irwin (Can), 3' 03"49.

Dames: 1. Heidi Zimmermann (Aut), 1' 21"06; 2. Divina Galica (GB), 1' 21"46; 3. Danièle Debernard (Fr), 1' 22"37 ; 4. Brigitte Seiwald (Aut).

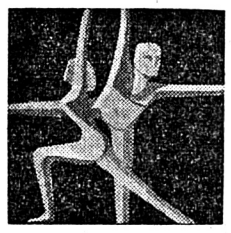

La 13e Fête fédérative Satus aura lieu à Schaffhouse

La 13e Fête fédérative de la fédération ouvrière suisse de gymnastique et de sport Satus aura lieu du 19 au 21 juin 1970 à Schaffhouse, la ville du célèbre Munot. Environ 7000 gymnastes et sportifs des deux sexes seront réunis lors de cette grandiose manifestation du sport populaire.

Un comité d'organisation, composé de collaborateurs recrutés dans toutes les couches de la population et placé sous la direction du juge au Tribunal de première instance E. Illi, président fédératif d'honneur du Satus, est à l'œuvre pour préparer cette fête dans tous les domaines.

Deux rencontres internationales marqueront le début de la fête : vendredi, le Danemark et l'Italie se mesureront respectivement en handball et en football avec des équipes du Satus. La première du grand Festspiel — dont les collaborateurs de première force sont déjà à l'œuvre — aura lieu le soir même.

Les différents concours disputés par les gymnastes des deux sexes, par les athlètes légers et lourds, les boxeurs, les joueurs de handball, de balle au poings, etc., se dérouleront durant les journées de samedi et de dimanche. Les Zurichois, organisateurs de la précédente fête d'il y a quatre ans, arriveront par train spécial le samedi matin en apportant la bannière fédérative. Le grand cortège traversera la vieille ville de Schaffhouse le samedi en fin d'après-midi. La deuxième représentation du Festspiel aura lieu ensuite dans la grande halle de fête pouvant contenir 6000 personnes.

Les vétérans du Satus tiendront une réunion le dimanche matin au Casino municipal et les productions d'ensemble du dimanche après midi — point culminant de la fête — clôtureront dignement la manifestation. *F. B.*

HUSSY: une surprise!

Sur proposition de M. Harry Thommen, directeur sportif de l'équipe nationale, le Comité central de l'Association suisse de football a ratifié la nomination de René Hussy au poste d'entraîneur de l'équipe nationale et des « espoirs ». Selon M. Thommen, il ne s'agit que d'une solution provisoire. En effet, René Hussy (42 ans) prendra en charge, la saison prochaine, les Grasshoppers.

Son activité, les mois prochains, se déroulera donc sur deux plans, puisqu'il continuera à s'occuper de Winterthour dont il est l'entraîneur depuis 1962. M. Harry Thommen estime que cette formule est la meilleure possible dans les circonstances actuelles. En effet, René Hussy, qui joua au Lausanne-Sports, est connu et apprécié en Suisse romande.

Winterthour n'a formulé aucune objection et s'est déclaré prêt à donner à Hussy le temps nécessaire pour l'accomplissement de sa nouvelle tâche. Sous la direction de son nouvel entraîneur, l'équipe suisse disputera deux matches internationaux ce printemps, soit contre l'Espagne (22 avril à Lausanne) et la France (dimanche 3 mai à Bâle).

Le choix est valable pour cette période transitoire, mais c'est une surprise, malgré tout.

Sports divers

CYCLISME. — *Gino Bartali a offert cent médailles d'or pour que Florence soit ville olympique en 1976. Le populaire Gino a fait don des médailles — remportées à bicyclette durant sa longue carrière — au comité florentin chargé de soutenir la candidature de Florence pour les Jeux olympiques.*

FOOTBALL. — *Sur les sept rencontres qui seront jouées en Europe par l'équipe nationale péruvienne dans le cadre de sa préparation au tour final de la coupe du monde, six ont déjà été conclues. La tournée péruvienne débutera le 8 avril en Espagne avec un match contre Séville. Elle se poursuivra par un match contre Elche le 16 avril. Les Péruviens se rendront ensuite en Italie où, le 22 avril, ils rencontreront, à Milan, une formation locale. Trois jours plus tard, ils seront opposés à la sélection nationale est-allemande puis, le 28, ils seront en France face à la sélection nationale ; deux jours plus tard, ils joueront en Belgique contre Anderlecht. Le match restant à conclure pourrait se dérouler le 11 avril à Barcelone ou le 19 avril en Suisse face à l'équipe nationale.*

● *Les joueurs de Lausanne-Sports et leur entraîneur Roger Vonlanthen ont quitté hier, en fin d'après-midi, l'aéroport de Genève-Cointrin, afin de gagner Cannes, via Nice ; pendant une semaine, l'équipe vaudoise se mettra « au vert » sur la Côte d'Azur.*

● *L'Angleterre a battu l'Islande par 1-0, en match international amateur à Slough, devant 3000 spectateurs. Les deux équipes portaient des brassards noirs en signe de deuil après la mort du joueur islandais Runar Vilhjalmsson, décédé dimanche.*

HOCKEY SUR GLACE. — *Les juniors A du H.-C. La Chaux-de-Fonds ont battu, dimanche, aux Ponts-de-Martel, Corcelles-Montmollin, 3-2 (buts de Leuenberger, Amez-Droz et Metzger). Avec cette victoire, les Chaux-de-Fonniers sont maintenant en tête de leur groupe, ce qui leur permet d'espérer de participer aux finales suisses.*

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

SECTION VERNIER—CHÂTELAINE—AIRE : Assemblée générale annuelle. — Jeudi 5 février 1970, à 20 h. 30, à la Buvette de Balexert, avenue du Pailly. Très important.

COMITÉ DIRECTEUR : Séance extraordinaire. — Lundi 9 février 1970, à 20 h. 30, au Café Brazil, place Cornavin 2, premier étage. Les membres du bureau sont convoqués pour 19 h. 45.

CANTON DE NEUCHÂTEL

COMITÉ CANTONAL DU PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS. — Réunion jeudi 5 février, à 20 h., à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds.

FONTAINEMELON: Conférence. — Le Parti socialiste de Fontainemelon organise jeudi 5 février, à 20 h. 15, à la Maison de commune, une conférence publique par M. J.-F. Aubert, professeur à l'Université, sur le sujet: « Le citoyen face aux autorités ».

LA CHAUX-DE-FONDS. — Souper de la section, samedi 21 février, à 19 h., au City. Réservez cette soirée!

Congrès statutaire du Parti socialiste neuchâtelois

Samedi 21 février, à 14 h. 15, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE : Retour des initiatives. — Les initiatives sociales du PSS sont à retourner à case ville 1975, 1002 Lausanne, pour le 6 février. Encore un effort !

Lulubelle

— Ils ont un nouveau caissier, en bas à la banque; il est très gentil; il m'a promis de payer tous mes chèques si je l'épouse !

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

RECONSTRUCTION DE LA FABRIQUE F. STAMPFLI. — On sait que cette entreprise de gravure, polissage et décors a été incendiée, en août dernier et qu'il ne restait que les murs noircis qu'un bulldozer rasa. Il est ainsi fait place nette pour réédifier un nouveau bâtiment plus grand avec un étage sur rez-de-chaussée. L'entreprise, une fois la reconstruction terminée, pourra transférer ses ateliers provisoires de la rue de la Blé (fabrique Moeri) à son lieu primitif. Nous sommes heureux pour notre localité de cette résurrection et félicitons M. Stampfli de son heureuse décision de conserver et développer son industrie dans la localité dont il est natif.

le sang des finoël

andré theuriet

9

M. Simonin avait quarante-cinq ans. Il était, comme le curé, alerte et maigre ; seulement, au rebours de l'abbé Hersant, il avait une vivacité de geste et une volubilité de parole qui donnaient à sa naïve personnalité un agrément dont le curé était absolument dépourvu. Vivant seul à l'Abbatiale, entre sa gouvernante et ses chiens, il était un peu malade imaginaire, s'occupait minutieusement de son régime, de son appétit, de ses digestions, et en entretenait volontiers les autres. Chasseur adroit et passionné, il estimait surtout la chasse pour ses vertus apéritives. Il était heureux de revenir affamé et de pouvoir dire à ses intimes : — J'ai fait huit lieues aujourd'hui, et en rentrant j'ai mangé comme un vautour...

Il salua cérémonieusement le curé et sa sœur, s'inclina plus familièrement devant les demoiselles Chenut, puis s'approchant d'Aimée et lui souhaitant le bonsoir :

— Mademoiselle, ajouta-t-il, vous m'avez dit que vous n'aviez jamais vu de bécasses... J'ai eu la chance d'en tuer deux ce soir, permettez-moi de vous en faire hommage.

En même temps il extrayait de chacune des poches de sa longue redingote un de ces oiseaux qu'il déposait sur les genoux de la jeune fille.

— Pauvres bêtes ! murmura Aimée en lissant du bout des doigts le plumage jaunâtre et bistré des deux oiseaux dont les têtes pendaient, les yeux fermés, avec leur long bec proéminent, quel dommage !

— On prétend, remarqua le curé, que la bécasse est un des gibiers les plus difficiles à tirer.

— Oui, répondit le juge, mais j'ai le coup d'œil juste et mon fusil est excellent ; j'étais décidé à ne pas rentrer avant d'en avoir décroché deux pour mademoiselle.

Si les regards de Victoire avaient eu la vertu meurtrière du fusil du juge, Aimée eût subi en ce moment le sort des bécasses.

La vieille fille, suffoquée par cet accès de galanterie, dardait furieusement ses gros yeux sur sa nièce.

« Ah ! se disait-elle, la traîtresse ! Voilà comme elle me récompense de l'amitié que j'avais pour elle ! Elle travaille à me supplanter dans le cœur du juge. »

Elle bondit vers Aimée, et lui arrachant des mains les deux oiseaux :

— Sotte, s'écria-t-elle, au lieu de caresser ces bêtes mortes, ne feriez-vous pas mieux de distribuer les jetons ?... Vous voyez bien qu'on attend !

Elle jeta dédaigneusement le gibier sur la cheminée et prit place à côté du curé. Pendant toute la soirée, elle ne perdit pas de vue le volage juge de paix, qui s'était assis près d'Aimée et lui donnait des conseils à mi-voix. C'était la première fois qu'elle s'apercevait des attentions du juge pour sa nièce. Le sauvage chasseur, si froid d'ordinaire avec les dames, semblait se dégeler aux côtés de cette verte jeunesse de seize ans. Lorsqu'il parlait à Aimée, sa voix, habituellement brusque, trouvait des intonations veloutées qui mortifiaient cruellement l'amour-propre de Victoire. A partir de cette soirée, la jalousie commença de poindre au cœur de la grosse fille, et Aimée eut une ennemie de plus dans la maison.

Du reste, elle ne paraissait nullement s'en inquiéter. Au contraire, le printemps semblait développer en elle des germes d'espièglerie et de rébellion. Pendant tout l'hiver, elle avait supporté avec une résignation apparente la monotonie de sa vie de recluse, les exigences taquines de Mlle Mélanie et les niais bavardages de Victoire ; mais, depuis les premiers soleils d'avril, toute la vitalité qui sommeillait en elle s'était réveillée. Elle était comme ces jeunes chevreuils qu'on croit apprivoisés et qui sentent tout d'un coup leurs instincts de fauve renaître, quand le vent printanier leur apporte les émanations de la forêt.

Lorsque, par la fenêtre ouverte, Aimée voyait les hêtres bourgeonner, ou que le matin, en s'éveillant, elle entendait le sifflet des merles à la lisière du bois, elle s'impatientait de son existence renfermée, il lui montait à la tête de violents désirs de courses en pleine forêt, de vagabondage à l'air libre.

Un soir, un facteur rapporta de sa tournée un bouquet de muguets à peine épanouis, et l'offrit à la jeune fille. Cette pénétrante odeur des plantes forestières fit monter des larmes aux yeux d'Aimée. Elle plongea sa figure dans les blanches grappes humides et en respira longuement le parfum.

Quand elle releva la tête, ses yeux brillaient et ses narines dilatées avaient une telle expression de joie voluptueuse que Mlle Mélanie en fut scandalisée. Elle reprocha aigrement à sa nièce « cette coupable délectation des sens », et lança les muguets par la fenêtre.

Aimée sortit en faisant claquer la porte, tandis que Mlle Mélanie, croisant les bras et enfonçant ses mains dans ses larges manches taillées à la religieuse, murmurait :

— C'est une vraie Finoël !

En effet, on eût dit que le sang des Finoël bouillonnait plus fort que jamais dans les veines de la jeune fille. Cette influence de la race se traduisait de mille façons scandalisantes : désirs fantasques, brusques explosions de larmes, colères soudaines, révoltes terribles.

(A suivre.)

VAUD

Les circonstances de la vie politique

MIEUX VAUT UN HOMME DE RÉFLEXION...

Les commentaires sur les prochaines élections vont bon train dans la presse vaudoise. Pour aujourd'hui, relevons tout d'abord ces lignes de M. Jaccard dans la « Nouvelle Revue ».

« Pour succéder au conseiller fédéral Graber, les socialistes, qui ne manquaient pourtant pas de « papables », ont fait spontanément leur unité sur la candidature de M. Gavillet. Ce choix est heureux, M. Gavillet est à la fois un lettré (sa thèse de doctorat sur Aragon l'atteste) et un économiste doctrinaire. Il a, sur l'organisation de la société moderne, des idées qu'il a souvent exposées dans son journal et qui ont le mérite de l'originalité. Ces principes ne sont pas unanimement admis dans son propre parti, et ils n'ont aucune chance de l'être par ses partenaires bourgeois ! Mieux vaut, néanmoins, un homme de réflexion et de courage qu'un gestionnaire soucieux de ne se point écarter des chemins battus.

» Une question se pose à partir de cette éventuelle mais très probable élection du second socialiste. Quel département sera-t-il appelé à diriger ?

» La répartition dépend du seul gouvernement qui procède ici en toute indépendance. Mais des rumeurs avaient circulé sur une rocade possible de M. Pradervand, lequel renoncerait au portefeuille de l'Instruction publique et des cultes pour prendre celui des Finances. Sans avoir de lumières particulières sur cette hypothèse, nous croyons pouvoir dire qu'elle est controuvée, M. Pradervand tenant à poursuivre le remarquable travail qu'il a déjà réalisé dans son « ministère ».

» M. Gavillet, selon toute vraisemblance, se verra donc attribuer les finances, les autres conseillers d'Etat conservant leurs tâches présentes. »

On peut remercier M. Jaccard de ses précisions, car même s'il n'a pas de «lumières particulières», on sait bien tout de même qu'il est dans le secret des dieux.

ILS NE SOUFFRENT PAS DE BOULIMIE

Dans la « Gazette de Lausanne », M.-A. Panchaud fait ces remarques :

« Les partis politiques vaudois ont fait preuve d'un appétit raisonnable. Aucun de ceux actuellement représentés au gouvernement ne met en lice plus de candidats qu'il ne détient de sièges. Les quatre partis gouvernementaux se sont donc prononcés pour le statu quo, à savoir une composition du Conseil d'Etat dans laquelle entrent un libéral, en la personne de M. Cl. Bonnard, trois radicaux, MM. Schumacher, Pradervand et Debétaz, un agrarien, M. Ravussin, et deux socialistes, MM. Aubert et Gavillet, ce dernier en remplacement de M. Pierre Graber.

» On peut donc d'ores et déjà penser que telle sera la composition du Gouvernement vaudois en avril prochain. C'est sans compter avec la présence en lice du popiste Armand Forel. Non pas que cette présence soit particulièrement dangereuse. Mais elle laisse planer une inconnue que l'on ne pourrait écarter qu'en sachant avec précision l'objectif de cette candidature.

» Cette inconnue concerne surtout le Parti socialiste. Il semble, en effet, plus que probable que les quatre candidats de l'Entente vaudoise obtiendront au premier tour la majorité absolue alors nécessaire pour être élus. En revanche, les succès socialistes dépendent essentiellement des intentions du docteur Forel. Est-il fermement décidé à vouloir entrer au Conseil d'Etat ? Veut-il seulement rappeler la place du POP sur l'échiquier politique cantonal ?

» Il semble que l'on ait à faire aux objectifs fixés dans la seconde hypothèse. Toutefois, si l'on considère la première comme la plus vraisemblable, on peut penser qu'elle créera un état de compétition entre les deux partis de gauche...

» Mais il faut aussi relever que si la gauche est stimulée au vote par cette compétition, sa participation au scrutin risque d'être relativement élevée par rapport à celle des sympathisants de l'Entente vaudoise. C'est peut-être en cela que réside pour cette dernière le danger de la candidature Forel. »

PAS SI GRAVE ?

De la « Feuille d'Avis de Lausanne », enfin, retenons ces passages d'un article de M. L. Polla traitant de la présence des jeunes sur les listes du Grand Conseil :

« Sans s'arrêter à la limite d'âge de la jeunesse, on peut sans doute marquer quelque surprise devant la carence de candidatures issues de ce qu'il est convenu d'appeler la jeunesse...

» A première vue, cette situation peut susciter quelques réactions, voire, chez certains, de l'indignation du fait que des jeunes se trouvent ainsi, en raison de leur travail, dans l'impossibilité d'exercer complètement leurs droits civiques et d'assumer une charge politique en entrant dans un parlement.

» Au fond et en pratique, ce n'est pas si grave. Certes, du point de vue des statistiques et en jugeant le problème de l'extérieur, il peut être regrettable, discutable, voire une erreur qu'il n'y ait pas de jeunes sur une liste électorale. Il vaut certes mieux une présence qu'une absence ; mais sur le plan de l'efficacité, il est permis de se poser d'autres questions et de porter un autre jugement. Ceux qui connaissent les parlements et en ont l'habitude peuvent en effet avoir des avis nuancés sur cette question...

» Le meilleur avocat des jeunes n'est pas toujours le jeune. Si le critère n'est plus la catégorie ou la forme, mais l'efficacité, force est de reconnaître que les problèmes de la jeunesse peuvent fort bien trouver chez les aînés des porte-parole plus écoutés et plus facilement suivis.

» Mais, on le concède volontiers, il n'y a pas ici de règle absolue.

Etes-vous de l'avis de M. Polla ou trouvez-vous qu'il voit les choses avec trop de philosophie ?

VÉBÉ.

À L'HÔPITAL CANTONAL. — La direction de l'Hôpital cantonal universitaire à Lausanne communique que des visites publiques sont prévues à l'annexe au pavillon chirurgical avant sa mise en exploitation.

Ces visites auront lieu le vendredi 6 février et le samedi 7 février, de 14 à 16 h.

LAUSANNE : J. Monnet docteur honoris causa. — Sur proposition de son Ecole des sciences sociales et politiques, l'Université de Lausanne a décerné le grade de docteur ès sciences politiques honoris causa à M. Jean Monnet, qu'on baptise souvent M. Europe.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES CANTONALES AVS/AI

RAPPEL POUR L'ANNÉE 1970

Les limites de revenu ont été augmentées par le Grand Conseil vaudois avec effet au 1er octobre 1969. Nous rappelons qu'il s'agit d'une loi qui fixe des prestations dont le montant — variable de cas en cas — est destiné à compléter la rente fédérale AVS ou AI et les autres ressources privées éventuelles de l'ayant droit jusqu'à concurrence de la limite légale de revenu.

Chaque rentier AVS ou AI qui remplit les conditions légales a ainsi la garantie d'un revenu global correspondant aux limites ci-après:

Assurés	Limites annuelles de revenu
Pour une personne seule	Fr. 4200.—
Pour un couple	Fr. 6720.—
Pour un orphelin	Fr. 2100.—

La prestation complémentaire cantonale AVS/AI est calculée en tenant compte des ressources du bénéficiaire. Pour y avoir doit, il faut notamment:

a) être de nationalité suisse ou, à ce défaut, habiter la Suisse depuis au moins quinze ans sans interruption, ou enfin bénéficier du statut de réfugié depuis au moins cinq ans;

b) avoir droit à une rente fédérale de vieillesse, de survivant ou d'invalidité;

c) avoir un revenu « déterminant » inférieur à la limite légale.

Le revenu déterminant tient compte de la fortune à partir d'un certain montant. Le revenu déterminant est d'ailleurs inférieur dans de nombreux cas aux ressources réelles de l'intéressé, car certaines déductions sont admises, notamment en ce qui concerne les revenus qui proviennent d'une activité **lucrative**, ainsi que des **rentes ou pensions** autres que les rentes fédérales AVS ou AI. Des déductions supplémentaires sur le revenu sont également prévues par la loi au profit des ayants droit qui paient pour leur logement un **loyer** d'une certaine importance et pour ceux qui s'acquittent de **primes d'assurances.**

Les frais médicaux, pharmaceutiques, hospitaliers et dentaires ainsi que certains autres frais en rapport avec l'état de santé **(moyens auxiliaires)** sont payés aux ayants droit, dans les limites prévues par la loi, en plus de la prestation complémentaire mensuelle. Si l'intéressé bénéficie des garanties d'une assurance en cas de maladie et d'accidents, les prestations complémentaires garantissent dans les limites légales **le paiement des frais dentaires, des moyensauxiliaires et des autres frais que l'assurance-maladie ou accidents exclut de sa garantie.**

Toute personne dont le revenu excède les limites indiquées ci-dessus, mais qui remplit les autres conditions de la loi, peut, en fin d'année, bénéficier du droit au paiement de ses frais médicaux dans la mesure où ces derniers, après avoir été déduits du revenu, ramènent celui-ci au-dessous de la limite légale.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, chaque intéressé est prié de bien vouloir s'adresser à l'**agence AVS de sa commune de domicile.**

Janvier 1970.

Renaissance du récital à Lausanne

Il fut un temps où le récital de musique était fort goûté à Lausanne. On venait de loin pour jouer dans la défunte Maison du Peuple dont l'acoustique avait une renommée européenne. Solistes, trios, quatuors régalaient un public mélomane nombreux et averti. Il y eu aussi les nouveaux concerts, organisés par le Théâtre municipal, ils avaient lieu le dimanche. Puis éclipse... jusqu'au jour où Pour l'Art reprit le flambeau pour « éclairer » la salle pulliérane.

Mais voici que cette forme particulière et intime de musique de chambre va renaître à Lausanne. Un groupe d'amis de la musique a mis sur pied pour février et mars quatre soirées qui seront consacrées à présenter Nikita Magaloff, Michael Studer, Bruno-Leonardo Gelber, tous les trois pianistes et Gérard Souzay, baryton accompagné du pianiste Dalton Baldwin. Ces quatre récitals se donneront à 20 h. 30 dans la salle de Georgette où les abonnements peuvent être souscrits à d'avantageuses conditions.

R. M.

Cinémas lausannois

A. B. C. T. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Première vision suisse
Michèle Mercier et Robert Hossein, Lee Burton, Serge Marquand
UNE CORDE... UN COLT
Un film de Robert Hossein - Un western qui crache du feu - Eastmancolor

Athénée Tél. 23 24 12
14.00, 16.30, 18.45, 21.00 — 16 ans
Première suisse
Charles Bronson et Marlène Jobert dans le film de René Clément, au sommet de son art de cinéaste!
LE PASSAGER DE LA PLUIE
Personne ne sera admis dans la salle après le commencement du film!

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans
2e semaine
L'événement de la saison cinématographique: Serge Gainsbourg et Jane Birkin, le nouveau couple du cinéma français, dans
SLOGAN
Un film percutant, qui emportera l'adhésion du public - Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 — 16 ans
Première
Michel Constantin, Senta Berger et Julian Mateos dans un duel à trois d'une violence inouïe !
LES ÉTRRANGERS
Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?
Eastmancolor

Bourg Tél. 22 86 22
4.30, 17.00, 19.00, 21.00 — 12 ans
Mardi et vendredi à 12.15 CINÉ-LUNCH
La révélation de l'année! Le cinéma a trouvé un acteur comique de 82 ans: le grand pianiste Arthur Rubinstein
L'AMOUR DE LA VIE
filmé par François Reichenbach
Faveurs strictement suspendues
Prix: Fr. 4.—, 5.—, 6.—

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Première vision
Un western de science-fiction
LA VALLÉE DE GWANGI
James Franciscus, Gila Golan, Richard Carlson - Dynamation-technicolor

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 19.00, 21.00 (4 séances) — 18 ans
Première
Le nouveau chef-d'œuvre de Pasolini
PORCILE (PORCHERIE)
avec Pierre Clementi, J.-P. Léaud, Ugo Tognazzi, Anne Wiazemsky
Eastmancolor - Faveurs supprimées

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Parlé français
Un film de guerre hallucinant, d'un réalisme impitoyable et bouleversant
OBJECTIF TOBROUCK
(LES RATS DU DÉSERT)
avec Richard Burton, James Mason, Robert Newton

Georges V Tél. 23 43 31
12.10, 14.00, 16.15, 18 15, 20.15, 22.30 — 18 ans
Première - 5e semaine
La révélation de Barbet Schroeder, avec Mimsy Farmer et Klaus Grunberg
MORE
Le triomphe actuel des écrans du monde entier!
Vers. intégr et orig. s.-t. Fav. suppr.

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 — 16 ans
Première
Une comédie d'un humour bien britannique - Parlé français
Peter Ustinov et Maggi Smith dans
CHAUDS LES MILLIONS
(HOT MILLIONS)
réalisé par Eric Tille

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 — 10 ans
Le délire continu avec les deux géants de l'écran: Jean Gabin, Louis de Funès
LE TATOUÉ
Scope - Couleurs
Louez: balcon numéroté le samedi, à 20.30

Palace Tél. 22 15 30
13.30, 15.15, 16.45, 18.15, 20.00, 22.00 — 7 ans
Première
Christian Zuber présente 90 minutes de séquences inédites sur les bêtes sauvages avec son film:
LAISSEZ-LES VIVRE !
Attention à l'horaire spécial: 6 séances par jour !
Faveurs supprimées - Eastmancolor

Romandie Tél. 23 47 64
En franç., 14.15, 20.30 — 12 ans
En anglais: 17.15 (sous-titré)
2e semaine
Barbara Streisand la révélation de notre époque dans
HELLO DOLLY !
Le superspectacle 1970 réalisé par Gene Kelly, sur écran géant, son stéréo, avec Louis Armstrong et Walter Matthau
Fav suppr.

Corso-Renens Tél. 34 00 35
20.30 — 16 ans
RELACHE
Dès jeudi:
FANTOMAS

PROCHE-ORIENT : OFFENSIVE DIPLOMATIQUE SOVIÉTIQUE

L'Ambassade soviétique et les milieux autorisés britanniques démentent formellement mardi que l'Union soviétique ait menacé d'intervenir militairement au Proche-Orient.

Un porte-parole de l'Ambassade soviétique a ajouté que Moscou considérait que la situation au Proche-Orient était grave mais qu'une solution politique pouvait encore être trouvée.

De leur côté les milieux autorisés britanniques déclarent que les informations selon lesquelles les ambassadeurs soviétiques à Paris et à Londres auraient, lundi, au cours de leurs démarches respectives, fait savoir que l'Union soviétique interviendrait au Proche-Orient si Israël ne cessait pas ses attaques actuelles sont « alarmistes et inexactes ».

On s'abstient toutefois encore, à Whitehall, de donner des précisions sur la teneur de l'entrevue que l'ambassadeur soviétique, M. Mikhail Smirnovsky, a eue au sujet du Proche-Orient avec le premier ministre, Harold Wilson, au moment même où son collègue à Paris, M. Valerian Zorine, était reçu par le président Georges Pompidou.

On souligne néanmoins que jusqu'à présent, la politique de l'URSS au Proche-Orient a consisté à éviter toute possibilité de « confrontation » directe avec les Etats-Unis — tout en aidant les Etats arabes à recréer leurs arsenaux détruits pendant la guerre des six jours en 1967. On déclare volontiers à Whitehall que l'URSS doit être considérée comme le principal responsable de la nouvelle course aux armements au Proche-Orient.

On indique d'autre part, que la nouvelle initiative diplomatique de l'URSS dont les détails restent secrets, a été discutée mardi matin par le cabinet britannique.

MANDAT À M. POMPIDOU

L'URSS a fait savoir à la France qu'il lui est impossible de garantir qu'elle pourra empêcher les dirigeants arabes de livrer une guerre générale au Proche-Orient s'il n'est pas porté remède à la situation actuelle, déclarait-on d'autre part mardi de source diplomatique à Paris.

Dans leur message, les dirigeants soviétiques ont demandé au président Pompidou de faire pression sur le président Nixon à l'occasion de sa prochaine visite à Washington, pour qu'il exerce une influence modératrice sur les Israéliens, dit-on de même source.

De source autorisée française on considère mardi l'initiative soviétique comme une action « d'escalade diplomatique » plutôt que comme une menace militaire.

On ne considère pas non plus à Paris que la note en question constitue un ultimatum, et on dément aussi que Moscou ait menacé d'intervenir militairement aux côtés des Arabes, si les interventions aériennes d'Israël ne cessent pas.

Une personnalité française a dit mardi que la situation au Proche-Orient devenait chaque jour plus explosive mais qu'on était loin de l'époque ou Khrouchtchev menaçait d'envoyer des missiles.

On souligne de source diplomatique que l'URSS retarde la livraison à l'Egypte de chasseurs bombardiers Mig-23 et que le président Nasser aurait dénoncé cette attitude. On ajoute cependant que si la tension actuelle se maintient, les Soviétiques pourraient être amenés à envoyer des instructeurs pour assurer la formation de militaires égyptiens destinés à occuper des postes stratégiques, sur le canal de Suez notamment.

NOTE À NIXON

Le président Nixon a reçu une note de M. Alexis Kossyguine, président du Conseil soviétique, sur le Proche-Orient, a confirmé enfin la Maison-Blanche.

La note soviétique est parvenue aux Etats-Unis durant le week-end et le Gouvernement américain a informé la Grande-Bretagne et la France de sa teneur, avant que des notes analogues leur aient été remises lundi à Londres et à Paris.

CEE-Grèce: Les ponts restent coupés

M. Pierre Harmel, ministre belge des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil des ministres des Six, a annoncé mardi matin devant le Parlement européen que la suspension de l'application de l'accord d'association entre la CEE et la Grèce était maintenue.

Répondant à une question orale d'Ernest Glinne (soc., belge), M. Harmel a déclaré que le conseil, en accord avec la Commission des communautés, est décidé « à s'en tenir au minimum d'activité nécessaire pour la gestion de l'accord, à l'exclusion de tout développement ».

M. Harmel a rappelé et maintenu à ce sujet une réponse faite en 1967 au Parlement par le Conseil des ministres, faisant état d'un sursis à la poursuite des discussions sur l'harmonisation des politiques agricoles, le rapprochement des politiques économiques et le renouvellement du protocole financier.

Il n'y a plus des réunions au niveau des ministres avec la Grèce et les réunions des ambassadeurs ont été réduites au minimum nécessaire pour assurer la gestion courante de l'accord, a ajouté M. Harmel qui a reconnu que l'association est privée de l'un des éléments de son fonctionnement, c'est-à-dire les réunions de la Commission parlementaire d'association, puisqu'il n'y a pas de Parlement en Grèce.

M. Harmel a indiqué que le conseil partage les préoccupations du Parlement européen en ce qui concerne l'absence d'évolution vers un retour aux libertés démocratiques en Grèce.

« Le conseil, a-t-il précisé, estime qu'il n'est pas possible de poursuivre le processus évolutif de l'accord » aussi longtemps que la démocratie n'est pas restaurée en Grèce. « Dès qu'une situation normale sera rétablie en Grèce, la Communauté sera prête à reviser sa position ».

E. Glinne avait auparavant insisté sur le caractère « politique » de l'association qui marque une étape vers une adhésion et implique un dialogue démocratique et parlementaire. Il avait préconisé non seulement une application restreinte de l'accord, mais que l'on envisage de prendre les mesures nécessaires « à la suspension de l'accord d'association ».

E. Glinne avait également dénoncé « le chantage à l'ouverture à l'Est » pratiqué par le régime d'Athènes.

● **LONDRES. — Un détournement d'avion a probablement été évité de justesse, mardi après midi, par l'arrestation d'un Américain d'origine yéménite, à Heathrow, un des aéroports de Londres. Cet Américain a été trouvé en possession d'un pistolet mitrailleur et de 294 balles alors qu'il avait déjà pris place à bord d'un avion. On ignore, pour le moment, la destination de l'appareil dans lequel il se trouvait.**

Belgique: Nouvelle aggravation de la situation sociale

Les 1200 ouvriers du charbonnage de Roton, à Farciennes près de Charleroi, se sont mis en grève hier matin, le syndicat chrétien n'appuyant qu'une part de leurs revendications. Les grévistes réclament comme ceux du Limbourg une augmentation de 15 % de leurs salaires. La société propriétaire de ce très ancien charbonnage producteur d'anthracite est dans une situation financière particulièrement difficile. En 1968, elle a subi une perte de 157 millions de francs belges couverte par une subvention du gouvernement.

Cette nouvelle grève vient aggraver une tension sociale dont on ne perçoit pas de signes de relâchement. Au Limbourg où les 23 000 travailleurs des charbonnages ont commencé hier leur cinquième semaine de grève, on ne signale pas de nouveaux incidents. Le gouvernement qui a consulté lundi les parlementaires de cette région devait recevoir hier soir le gouverneur de la province du Limbourg, chargé d'une mission d'information sur les grèves. Jusqu'à présent l'action du gouvernement — tentatives de persuasion et intervention massive de la gendarmerie contre les piquets de grève — ne paraît pas avoir eu de résultats.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

La livraison de 108 Mirage à la Libye compromet Pompidou et son gouvernement

La façon dont le Gouvernement français a annoncé la vente d'avions de combat à la Libye a soulevé en France comme à l'étranger la plus grande méfiance. C'était d'abord 15, puis 50, puis 100 et finalement c'est 108, ou 110 ! Ces Mirage, d'après les affirmations du Gouvernement français, sont livrés à la Libye pour sa seule défense et parce que ce pays n'est pas directement engagé dans la guerre contre Israël. Or l'armée libyenne compte 7000 hommes et pas un seul pilote ! Il est vrai que quelques dizaines de pilotes sont entraînés en Grèce. Mais la Libye n'est menacée par personne et ses voisins, la Tunisie, le Tchad et l'Egypte sont des pays alliés de la France et amis de la Libye. Il est vrai que l'armée libyenne ne fut pas engagée dans la guerre des six jours contre Israël, mais le pays était alors gouverné par le vieux roi Idriss. Depuis lors, un gouvernement révolutionnaire de jeunes officiers nassériens a été constitué qui a conclu avec l'Egypte et le Soudan une alliance politique, économique et militaire. A la fin de la semaine se réunira au Caire la conférence des six pays directement engagés dans la guerre contre Israël ; or la Libye et le Soudan font partie des six pays convoqués à ce petit sommet guerrier. Le Gouvernement français ne pouvait l'ignorer quand il a affirmé que le contrat de vente stipulait que la Libye ne devait pas céder ces avions à un autre Etat.

S'il y a une nouvelle guerre contre Israël, l'armée libyenne sera engagée au côté de celles de la RAU et du Soudan et les Mirage seront pilotés par des pilotes égyptiens. Il n'est nullement nécessaire que la Libye cède ou vende ces avions français à Nasser et le Gouvernement français s'est bien gardé — et pour cause — d'inclure dans le contrat une clause stipulant que ces avions ne seront pas utilisés dans une guerre contre Israël.

Il va sans dire que cette vente contribuera à renflouer les finances de la France, mais elle crée un déséquilibre des forces entre Arabes et Israéliens que la Russie et les Etats-Unis tentaient d'éviter en refusant de nouvelles livraisons d'armes aux deux camps. La France oblige les Etats-Unis à reprendre leurs livraisons d'avions à Israël pour rétablir un certain équilibre et déjà l'URSS avise les Etats-Unis qu'elle se verra contrainte de livrer des avions ultra-modernes aux Etats arabes si les Etats-Unis en livraient à Israël. Ainsi la livraison française déclenche une nouvelle course aux armements et l'escalade de la terreur au Proche-Orient. Les pourparlers des quatre Grands qui semblaient aboutir à quelque boiteux compromis sont de nouveau dans l'impasse et la France fortement disqualifiée pour jouer le rôle d'arbitre après cette si nette prise de position contre Israël.

Le président Nixon n'a pas caché le mécontentement américain devant ce geste du Gouvernement français. Il a avisé le président Pompidou que la question sera discutée lors de la visite officielle du président de la République française aux Etats-Unis dans une quinzaine de jours. Déjà le Parlement américain propose de réduire les manifestations officielles pour honorer Pompidou et le maire de New York Linsay a annoncé que le président Pompidou ne sera pas reçu officiellement par la population et les autorités de la ville de New York comme elles le font généralement pour l'arrivée d'un chef d'Etat ou d'un chef de gouvernement étranger.

Mais le mécontentement se manifeste aussi en France et menace la coalition gouvernementale des gaullistes et des giscardiens. Ces derniers occupent des postes clés au gouvernement avec le ministre des finances et de l'économie Giscard d'Estaing. C'est le secrétaire général des républicains indépendants, Poniatowski, qui, au cours d'une réunion du Comité directeur des jeunesses de son parti à Reims, dimanche dernier, a lancé une très violente attaque contre le ministre de la défense, M. Debré, à propos de la livraison des Mirage à la Libye. Après avoir déclaré que la politique française au Moyen-Orient n'est plus qu'une longue suite de paradoxes, il affirma :

Etrange négociation, au demeurant, où nous vendons une énorme flotte aérienne à un pays sans pilote et dont l'armée de sept mille hommes n'est pas suffisante pour garder un seul aérodrome ; nous mettons des restrictions à l'usage des armes vendues, comme si les armes ne servaient pas à la guerre et que, une fois cédées à un gouvernement, ce n'était pas lui seul qui décidait de leur usage ; enfin, nous voulons limiter l'influence russe en Méditerranée, mais en ignorant le seul Etat qui y soit vraiment un obstacle : Israël, et en armant ceux-là mêmes que soutient l'URSS.

Poniatowski propose que la France déclare un embargo total sur les armes et il élargit le problème de la vente des armes à tous les pays du tiers monde. Ses affirmations sont valables pour tous les pays et en particulier pour le nôtre :

Nous risquons d'assister à travers le monde à une succession de révolutions de la misère. Et c'est bien une politique misérable que conduisent les grandes puissances, qu'il s'agisse de l'URSS, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de nous-mêmes, en armant des pays exsangues (le tiers du budget du Pakistan est consacré à sa défense), en épuisant leurs minces moyens à faire figure de nations militaires au lieu de les consacrer à un progrès économique déjà bien difficile à réaliser, en les incitant à la guerre et souvent même, comme au Biafra, à la guerre civile.

La France, initiant parmi les puissances un rôle de solidarité humaine et économique, tiendrait une bien autre place — et autrement conforme à son génie — que celle qu'elle réclame parmi les fournisseurs de mort.

Naturellement cette attaque a été vivement ressentie par les gaullistes qui demandent des comptes à Valéry Giscard d'Estaing et à son parti, qui portent la responsabilité des actes du gouvernement.

Mais cette politique a une autre conséquence. A la veille d'élections, alors que la gauche française se cherche et parle d'unité d'action, l'affaire des Mirage jette la discorde parmi les partis qui pourraient s'unir. Les communistes et la CGT par la voix de Séguy applaudissent à la politique proarabe de Pompidou, tandis que les socialistes sont hostiles à cette politique qui pousse les Arabes à la guerre. Ils soutiennent, en partie du moins, Israël. Ainsi à la condamnation de tous les amis de la paix et de la détente dans le monde, la France ajoute la brouille avec les Etats-Unis. Elle compromet l'effort des quatre Grands et jette le désarroi en France jusque dans la coalition gouvernementale. Les mauvaises langues prétendent que Debré, fidèle gaulliste, aurait voulu jouer un mauvais tour à Pompidou à la veille de son voyage aux Etats-Unis, afin de compromettre une réconciliation de la France et des Etats-Unis. C'est très possible.

JULES HUMBERT-DROZ.

ARGENTINE: Dernier bilan de la catastrophe ferroviaire et arrestations

Deux cent trente-six tués et cent dix blessés, tel est le dernier bilan officiel de la catastrophe ferroviaire survenue, dimanche dernier, près de Pacheco, à 36 km. de Buenos-Aires.

Ces chiffres, communiqués par le Ministère de la santé publique, sont inférieurs, notamment en ce qui concerne les blessés, à ceux cités par la presse. Les journaux indiquent, en effet, que le nombre des blessés serait de quatre cents.

La police argentine a arrêté le chef de gare et l'opérateur des signaux de la gare de Benavides, après la catastrophe.

Un troisième employé de la gare serait recherché: il aurait disparu peu après l'accident.

Notre photo: des sauveteurs dans les débris des trains.

ITALIE: Des « comités de salut public »

Comment combler le « vide politique » dont, dit-on, souffre l'Italie ? Par la constitution de « comités de salut public », répondent un poète, Raffaello Bertoli, un avocat, Augusto Castaldo, et un philosophe, Roberto Guzzo.

L'âme du nouveau « mouvement » est Bertoli qui, entend « ouvrir un dialogue sur le grand problème de la coexistence, en tenant compte des données fondamentales de la science, de l'éthique, de l'humanisme ».

Pour parvenir à leurs fins, les leaders du mouvement déclarent qu'ils n'entendent nullement avoir recours à un coup d'Etat.

● **MOSCOU. — Le Japon, seul pays à avoir été frappé par des bombes atomiques, est devenu, mardi, le 95e signataire du traité international contre la prolifération des armes nucléaires, mais il formule toujours d'importantes réserves qui l'empêcheront de le ratifier avant longtemps.**

● **LE CAIRE. — La Conférence internationale parlementaire, qui s'est ouverte lundi soir au Caire, a décidé l'admission de la délégation palestinienne comme membre participant aux travaux et non pas comme simple observateur, indique mardi matin le journal officieux « Al-Ahram ».**

● **ANKARA. — Le Gouvernement irakien a décidé de demander à la Turquie d'user de son influence auprès du Gouvernement iranien pour éviter que la crise qui monte entre l'Irak et l'Iran ne conduise ces deux pays à un conflit armé, apprend-on de très bonne source, mardi à Ankara.**

● **LE CAIRE. — Le Comité central de l'Union socialiste arabe (parti unique), réuni hier soir au Caire, sous la présidence du président Nasser, a approuvé la création des comités populaires pour la lutte armée, annonce Radio-Le Caire.**

● **BRUXELLES. — Le vin circulera librement à l'intérieur du Marché commun dès le 1er avril prochain : les ministres de l'agriculture des Six, ont en effet, abouti mardi, dans la soirée, à un accord sur une résolution qui définit toute l'ossature d'un règlement qui devra être adopté avant la fin du mois de février.**

● **BONN. — Les négociations économiques germano-polonaises, dont la troisième phase était en cours depuis le mois de janvier à Bonn, ont été interrompues à la demande du chef de la délégation polonaise, qui est reparti à Varsovie pour demander de nouvelles instructions. Le Ministère allemand des affaires étrangères a précisé que les négociations allaient reprendre dans quelques jours et que « des progrès substantiels avaient été enregistrés dans les principaux domaines bien que des divergences subsistent sur plusieurs points ».**

● **PRAGUE. — « Rude Pravo », organe du PC tchécoslovaque, publiait hier matin le texte de la lettre adressée par le Comité central du PC tchécoslovaque «aux organisations de base du parti et à tous les communistes » — monument de dix mille mots qui retrace l'évolution politique de la Tchécoslovaquie au cours des dix dernières années, expose les principes qui devront présider à l'échange des cartes du parti et brosse le portrait type du parfait communiste tchécoslovaque, le tout dans l'optique, bien sûr, de la « consolidation ».**

● **VARSOVIE. — Les entretiens franco-polonais, commencés lundi, se sont achevés mardi au Ministère des affaires étrangères à Varsovie. Ils ont constitué « une clarification utile des points de vue des deux parties, sans leur apporter aucune révélation », indique-t-on dans les milieux de la délégation française.**

● **VANDENBERG. — La NASA a lancé la fusée porteuse d'un satellite SERT 2, en vue d'un essai de propulsion ionique.**